

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-305 du 14 septembre 1982

chargeant le Camarade Grégoire
AGBAHE, Ministre du Tourisme, de
l'Artisanat et des Loisirs de l'inté-
rim du Camarade Philippe AKPO, Ministre
de la Santé Publique pour compter du 14
septembre 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire
du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 14 septembre 1982, le Camarade
Grégoire AGBAHE, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et des
Loisirs est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique
pendant l'absence du Camarade Philippe AKPO.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à Cotonou, le 14 septembre 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 SGG 4 ANR 4 CPC 2 SPD 2 PPC 2
AUTRES MINISTERES 18 MSP-MTAL 6 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4
DCCT-ONEPI-GDE-CHANC. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 PREFETS 6 JORPB 1.-